

DÉLICES ET GOURMANDISES nous fait rire

Le catalogue **DÉLICES ET GOURMANDISES**, enseigne du groupe **MERRIOS** domicilié en Irlande, a concentré « six avantages exclusifs » pour inciter le consommateur à commander :

- ↪ Une réduction allant jusqu'à 60 % sur tout le catalogue (*mais il n'est pas difficile de gonfler préalablement un prix pour accorder une réduction*) ;
- ↪ Un assortiment de pâtes de fruits ;
- ↪ Un cadeau surprise pour toute commande effectuée dans les 48 heures (*la photo présente un fauteuil de relaxation d'une valeur de 499 € mais il sera attribué à un seul client. Les autres recevront un article indéfini d'une valeur annoncée de 6 €*) ;
- ↪ Un cadeau « bien être et confort » pour toute commande minimale de 32 € ;
- ↪ Des frais de port ramenés de 7,90 € à 2,90 € ;
- ↪ « Votre commande gratuite aujourd'hui » (*ne rêvez pas : derrière cette formulation se cache un paiement différé d'un mois*).

Bien évidemment, l'offre publicitaire est accompagnée de l'incontournable loterie qui tend à vous faire croire que vous avez gagné un chèque de 9 500 €. En fait, tous les participants, sauf le gagnant ce de fameux chèque de 9 500 €, recevront un chèque de 2 € qualifié « avoir en euros » sachant que **MERRIOS** se réserve la possibilité de proposer un autre avantage en remplacement. Prévoyez dès à présent un gain de 2 € sous forme de bon d'achat impliquant donc une nouvelle commande.

Et dire que l'un des documents publicitaires mentionne un logo « 100 % respect du consommateur ».

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)